

SESSION FORMATION
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES
INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Sécuriser le dossier de DUP des projets d'infrastructures

RÉF: 9296-13

EN BREF

Le dossier d'enquête préalable à la DUP et la procédure DUP connaissent des évolutions réglementaires régulières. Quelles sont ces modifications, comment les anticiper et les intégrer de façon à produire des dossiers conformes ?

THÉMATIQUES

Positionnement de la DUP dans les procédures. Composition du dossier. Intégration de l'avis de l'autorité environnementale. Retours d'expérience de maîtres d'ouvrage et commissaires enquêteurs. Jurisprudence et contentieux.

CETTE FORMATION S'ADRESSE À

équipes de maîtrise d'ouvrage des infrastructures linéaires (DREAL, collectivités territoriales, RFF, VNF, RTE, GRT Gaz, sociétés d'autoroutes...), services juridiques des maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises, services instructeurs, laboratoires et bureaux d'études publics et privés, cabinets d'avocats et experts judiciaires.

PRÉ-REQUIS

Merci de vous reporter au paragraphe présentant le profil des participants.

OBJECTIFS

MAITRISER la réglementation sur la composition et la rédaction des dossiers d'enquête.

CARACTERISER et hiérarchiser les principaux risques de blocage de la DUP.

IDENTIFIER les précautions à prendre.

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 11 au 12 octobre 2021 - Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif : 1 690,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)

Lieu : France Paris

COORDINATION

Stéphane PRADON, Directeur environnement, EGIS

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

LUNDI 11 OCTOBRE

9h00

Introduction et présentation de la session.

Le cadre technique et réglementaire

9h30-12h00

Stéphane PRADON

Le positionnement de la DUP dans la procédure.

La procédure d'enquête.

La composition et le contenu du dossier suite à la réforme de l'Evaluation Environnementale : notion de projet, scénario de référence, impact sur le changement climatique...

Déjeuner de 12h00 à 13h30

Le point de vue des AE

13h30-15h00

François VAUGLIN, *Rapporteur à L'Autorité Environnementale, CGEDD MTES*
Autorité environnementale : rôle, saisine, fonctionnement, exemples concrets.

15h15-16h45

Yves MEINIER, *DREAL Rhône-Alpes*

L'autorité environnementale locale : rôle, fonctionnement et retours d'expériences.

Le point de vue du commissaire enquêteur

16h45-18h00

Jean-Pierre CHAULET, *Vice-président, Compagnie nationale des commissaires enquêteurs*

Le témoignage d'un commissaire enquêteur sur la qualité des dossiers des enquêtes publiques.

Fin de la journée à 18h00

MARDI 12 OCTOBRE

Retours d'expériences

9h00-10h30

Xavier PREVOT, *Département de la Seine Maritime*

Les procédures de contrôle, du dossier technique au dossier de communication.

10h45-12h00

Fabienne BARRERE, *EGIS*

Retour d'expérience de l'application de la réforme de l'évaluation environnementale sur le projet de l'élargissement de l'A10 entre Tours et Poitiers.

Déjeuner de 12h00 à 13h30

Les aspects juridiques

13h30-16h00

Clara DELZANNO, *Avocat à la cour, Fiducial Legal by Lamy*

Sécuriser la DUP : les points de vigilance et les précautions à prendre.

Les contentieux et la jurisprudence : quels enseignements en tirer.

16h00

Conclusion et évaluation de la session.

Fin de la journée à 16h30